

# « Presque tous les ans, on a demandé l'aide de la milice » : la répression dans les conflits ouvriers au Québec, 1840–1909

GUILLAUME DUROU  
University of Alberta, Alberta, Canada

**Résumé :** La période d'avant-guerre au Québec est traversée d'intenses conflits de travail et d'épisodes de répression sans précédent. Sa complexité amène la sociologie historique à reculer dans le temps, s'interroger sur la militarisation des lieux de travail et l'expérience de la violence au sein de l'espace urbain et examiner comment ces derniers s'articulent autour du développement du capitalisme et de la formation de l'État. En partant des années 1840, cet article cherche à problématiser sur la *longue durée* la répression militaire dans le contexte de luttes ouvrières à partir de grèves clés et de mieux comprendre les dynamiques politique et économique de la répression.

**Mots clés :** Grève—Mouvement ouvrier—Violence collective—Répression—Sociologie historique

**Abstract:** The pre-war Quebec experienced intense labour conflicts and unprecedented episodes of repression. Its complexity leads historical sociology to take a few steps back to examine the militarization of workplaces and the experience of violence within urban space, and see how these relate to the development of capitalism and state formation. Starting from the 1840s, this article aims to problematize military repression in the context of the class struggle over the *longue durée*, using key labour strikes. It thus seeks to better grasp the political and economic dynamics of repression.

**Keywords:** Strike—Labour movement—Collective violence—Repression—Historical sociology

« À notre époque, peut-on lire dans la *Presse* du 22 novembre 1913, il n'est pas de jour sans grève, et au train où nous allons, on peut prévoir un temps où ce sera un état social permanent. » Plongé en pleine transition au capitalisme, le Québec de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle est marqué par de fortes tensions entre patrons et ouvriers. La croissance exponentielle des grèves témoigne de cette période mouvementée que l'on peut identifier statistiquement (Thwaites, 1984). Alors que les conflits prennent une ampleur sans précédent, la violence paraît s'estomper. Il est vrai, les affrontements violents connaissent une diminution par rapport à l'accroissement des conflits de travail. Les grèves violentes et leur déclin en France (Shorter & Tilly, 1971) et en Italie (Snyder et Kelly, 1976), par exemple, ont fait l'objet d'analyses sociohistoriques incontournables. Elles démontrent que le développement des droits du travailleur, l'institutionnalisation des organisations syndicales, le meilleur financement des corps policiers participent à une pacification des rapports sociaux. Or cette pacification de l'espace social reste relative. Les

heurts violents entre les ouvriers d'un côté et les détenteurs des moyens de production et l'État de l'autre, n'ont eu de cesse de s'exprimer, et ce, en dépit de la démocratisation des institutions.

Dans le cadre de cet article, nous examinerons la répression armée pendant les conflits ouvriers au Québec à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle jusqu'au début du vingtième. Au cours de notre recherche, nous avons identifié des éléments qui permettent de mettre en lumière les causes de l'intensification de la présence militaire. D'abord, (1) le nombre important d'ouvriers en grève et les violences potentielles qui font craindre des insurrections fomentées par le militantisme ouvrier et le socialisme (Lévesque, 2015; Larivière, 2021). Durant l'été 1875, par exemple, trois ouvriers soi-disant socialistes sont poursuivis pour conspiration lors d'une grève (*Montreal Herald and Daily Commercial Gazette*, 21 août 1875, *La Minerve*, 23 août 1875). À cette crainte du mouvement ouvrier s'ajoute (2) la fièvre du militarisme et de la sécurité intérieure. La crainte d'une guerre avec les États-Unis, par exemple, entraîne un nouvel intérêt pour « les affaires militaires » (Wood, 2010:19). Enfin, (3) le recours en toute impunité à « l'aide au pouvoir civil » (Bentley 1978; Gravel 1974; Morton 1991; Pariseau 1983; Pariseau 1981) pour neutraliser la liberté de grève et restaurer l'ordre. Ce mécanisme de soutien politique disponible aux autorités locales cache des moyens de coercition extraordinaires qui reflète le caractère primitif du maintien de l'ordre au pays (Morton 1995, 131). L'occupation des chantiers et des fabriques a pour effet d'inutilement « accentu[er] la nature défensive de la milice » (Madsen 1999, 26). Cette situation inhabituelle, même de courte durée, participe d'une véritable militarisation des lieux de travail (ports, manufactures, moulins). Le *Riot Act*, par exemple, suivant sa lecture publique, oblige une foule à se disperser, sans quoi toute résistance devient un acte criminel, et l'usage de la force s'en trouve légitimé. Ce n'est pas la grève qui devient alors un crime, mais bien « le refus de se disperser après la lecture de la loi » (Petitclerc et Robert 2018, 20). Ces dispositifs (aide au pouvoir civil, *Riot Act*, loi martiale) rendent alors possible les conditions nécessaires à l'établissement d'un véritable « état d'exception » (Molinario 2017, 24) où se trouve suspendue la liberté de grève. Pour en démontrer l'importance, nous porterons une attention particulière sur six grèves clés où l'armée est intervenue massivement, parfois, pour dissuader les grévistes, parfois, pour les attaquer. Dans tous les cas, sauf pour la grève de Magog de 1900, la loi martiale a été proclamée.

Dans un premier temps, nous aborderons la signification sociologique de la violence. Nous la replacerons ensuite dans le contexte d'expansion du capitalisme. Pour ce faire, nous aurons recours au croisement de différentes sources qui contiennent toutes les grèves connues au Québec et où la présence de militaires a été identifiée. Nous nous intéresserons ensuite à trois périodes d'intense répression, ce qui nous amènera dans un deuxième temps, à dégager des « dynamiques de répression » à savoir les rapports sociaux conflictuels entre le capital et le travail exacerbés par la participation ponctuelle de l'armée.

Notre cadre analytique s'appuie sur une sociologie historique (Dufour 2015; Lachmann, 2013; Skocpol 1987; Tilly 1984) qui conçoit le changement social comme le résultat d'un processus relationnel sur la longue durée entre les institutions (État, capitalisme) et les acteurs sociaux (travailleurs, élites). La répression de l'État nous apparaît alors comme révélatrice de transformations sociétales importantes. Elle s'inscrit dans la mise en pratique des violences coloniales qui persistent en dépit d'une relative démocratisation de la société. Du point de vue méthodologique, nous avons constitué une base de données qui comprend toutes les grèves connues ayant eu lieu au Québec entre 1840 et 1908. Il s'agit du croisement d'information tirée du *Répertoire des grèves* de Jean Hamelin et al., de la *Gazette du travail* publié à partir de 1901 de l'étude de Douglas Cruikshank et Gregory S. Kealey (1987) et de journaux. En ce qui a trait aux récits des événements, nous avons utilisé plusieurs sources secondaires ainsi que les principaux quotidiens de l'époque comme *La Presse*. Dans le même ordre d'idée, nous avons mis à profit la transcription de débats parlementaires fédéraux, de rapports de comités ainsi que de documents militaires afin de mieux contextualiser les positionnements politiques sur la question des grèves violentes.

### Violence collective et répression

La formation de l'État canadien au dix-neuvième siècle est traversée de violences collectives comparables à celles de l'Angleterre, des Pays de Galle, de l'Irlande, de la France, et des États-Unis à la même époque (See 1997, 34; McNaught 1970; Frank, Kelly & Mitchell 1983, Torrance, 1986, 1977). Elles sont devenues « endémiques » à la suite des Rébellions des années 1830 au Québec menant à une intensification des procédures judiciaires contre les émeutiers (Fyson 2009, 161). Les conflits violents durant les périodes d'élection (Horner, 2020) ou lors de conflits ouvriers (Bischoff 2009; Tremblay 2018) posent immédiatement la question sur la nature même de la violence. Afin de dépasser une approche orthodoxe (ex. violence physique uniquement) et relativiste (ex. violence sans intentionnalité), le sociologue Siniša Malešević conçoit la violence comme un « processus social scalaire » où l'intensité varie selon des éléments situationnels et contextuels (Malešević 2017, 15). Il n'en demeure pas moins que la violence reste complexe. Toute violence vient contredire les valeurs collectives de solidarité, de paix, et de justice. Or, elle n'est pas perçue par les acteurs sociaux de la même manière. Le groupe au pouvoir considère généralement toute forme de contestation imprégnée d'agressivité comme du désordre public voire une insurrection alors que le groupe qui exprime ses revendications y voit un droit et une force libératrice (Tilly & Tarrow, 2015). Pour cette raison, les élites en place reprochent d'ordinaire aux classes ouvrières leurs comportements déviants. Par exemple, la grève de Lachine serait attribuée « à l'esprit de mécontentement des Irlandais » (*Le Canadien*, 27 janvier 1843). Celle de 1877 serait la cause « des vagabonds et des bons à rien » (*La Minerve*, 20 décembre 1877) alors que le « whiskey » serait en cause dans les violences de 1884 (*The*

*Daily Witness* 25 avril 1884). Ces généralisations abusives reflètent l'anxiété des élites, en témoigne la présence policière beaucoup plus importante dans les quartiers populaires (Marquis 1994, 1987; 25; McCulloch 1990, 101). De leur côté, les ouvriers qui choisissent de lutter n'ont d'autre choix que de remettre en cause l'ordre établi, parfois même violemment. L'historien Dan Horner relate les événements de Lachine autrement : « engaging in violence was an important method of maintaining community cohesion amongst the city's poorest residents » (Horner, 2020: 86). En plus d'être la manifestation claire des souffrances sociales, les violences populaires génèrent un effet mobilisateur, elles reposent sur des motivations plus complexes que le simple saccage (Thompson 2013, 64). En vérité, l'insubordination et la transgression ne se résolvent qu'à partir des rapports sociaux de production qui la rendent possible (Palmer, 2000, 6). Enfin, selon le sociologue Charles Tilly, toute violence perpétrée sur un territoire national se caractérise par des préjugés qui « ne bénéficient pas d'une protection juridique », par opposition à « l'usage de la force » protégé par le droit (Tilly, 2003, 27). C'est le monopole de la violence physique légitime au sens de Weber.

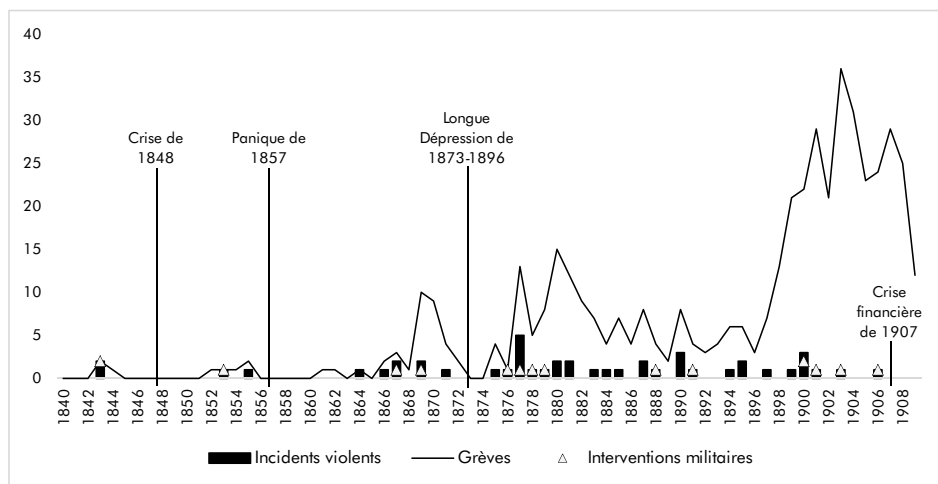
Outre cette dimension étatique de la violence, un « terrain d'affinité » subsiste entre les activités coercitives de l'État et les opérations du capital (Anderson 2013, 41; Tilly 1993, 20). D'un côté, l'État produit des lois qui empêchent les travailleurs d'entraver le processus de valorisation du capital, et de l'autre, il assouplit les règles économiques et favorise le laisser-faire, encadre les droits du travail, mais sans jamais faire obstacle au capitalisme. Ce rapport entre le politique et l'économique a pour conséquence une tendance chez les classes dominantes à dépolitiser les luttes ouvrières tout en politisant du même souffle la sauvegarde de l'économie capitaliste. Il s'exprime entre autres par la propension chez plusieurs industriels à revendiquer l'assistance militaire dès qu'un conflit éclate. Intimider les grévistes, engager des briseurs de grève, lire le *Riot Act*, sont autant de moyens déployés pour maintenir l'ordre au travail en respectant les impératifs de productivité (assurer la non-interruption de l'acheminement des matières premières, la protection des ouvriers volontaires, la sécurisation des lieux et de la propriété, etc.). Le maintien de l'ordre n'est en rien fondé sur le bien-être et la sécurité des travailleurs, mais d'abord et avant tout sur la protection de la propriété privée. La politologue et historienne Ellen M. Wood rappelle que « les impératifs émanant du capitalisme doivent toujours être soutenus par des pouvoirs extra-économiques de réglementation et de coercition, afin de créer et de maintenir les conditions d'accumulation et ainsi préserver le système de propriété capitaliste (Wood, 2002: 178) ». La police régulière remplit d'ordinaire cette fonction. Toutefois, le sous-financement dont elle souffre à cette époque entraîne une certaine dépendance envers l'appareil militaire, c'est-à-dire, l'armée régulière britannique et la milice. Cette dernière, qui est composée essentiellement d'hommes de la classe moyenne assume d'abord un rôle de régulation de la vie sociale urbaine (Wood, 2010; Miller 1990). Il serait toutefois inexact de croire qu'il s'agit de substituer l'armée à un corps policier totalement impuissant, car à

partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, la police et l'armée œuvreront ensemble au maintien de l'ordre, en répondant aux tendances insurrectionnelles—réelles ou imaginées—des ouvriers (Senior, 1981).

### La répression des grèves au Québec, 1840–1909

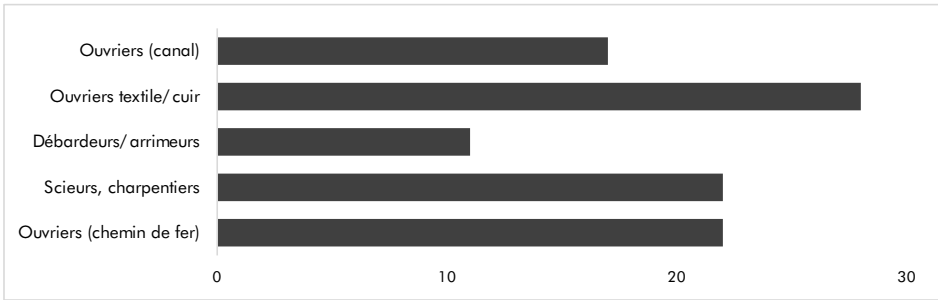
L'accumulation du capital et la contrainte physique légitime qui structurent les conditions de contestation sociale s'inscrivent dans un ordre libéral hégémonique. Depuis la Confédération, il constitue « a relatively small state whose functions are largely restricted to maintaining law and order, accelerating the process of capitalist accumulation [. . .] » (McKay, 2009: 356, 2000). Pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle et le début du vingtième, le niveau de répression au Québec et au Canada varie considérablement selon les événements (grèves, élections, tensions religieuses, émeutes diverses) et selon la capacité de l'État colonial à intervenir. Pour ce qui est de la répression des grèves, celle-ci paraît se concentrer autour de périodes troubles de l'économie.

À la croissance des grèves correspondent également plusieurs occurrences d'incidents violents et d'interventions armées, particulièrement durant la Longue Dépression (1873–1896). Pendant cette période où se contracte l'économie à plusieurs reprises (Hamelin et Roby 1971, 88; Hamelin et Roby 1969, 163), la milice intervient chaque



Graphique 1: Violence et répression des grèves au Québec  
Grèves (n = 472), violence (n = 45), intervention armée (n = 16).

Source: À partir des informations de Jean Hamelin et al., *Répertoire des grèves dans la province de Québec au dix-neuvième siècle*, Les Presses de l'École des Hautes Études Commerciales, Presses de l'Université Laval, 1970 ; *The Labour Gazette*, Ottawa. Pour 1904, il s'agit d'une estimation puisque les informations de la moitié de l'année ne sont pas disponibles dans le *Labour Gazette* ; Douglas Cruikshank et Gregory S. Kealey. 1987. « Strikes in Canada, 1891–1950 : III The Data. » *Labour/Le Travailleur*, 20 : 133–146.



Graphique 2: Interventions militaires selon les métiers des grévistes (%), 1840–1909

Note: n = 16

année entre 1876 et 1879<sup>1</sup>. L'instabilité financière et économique constitue un moment clé où les rapports de production capitalistes se recomposent à l'intérieur d'un nouveau cycle industriel (Roberts 2016; Mandel 1995). Ce climat intensifie les contradictions internes du capitalisme (détérioration des conditions de travail, prolétarianisation des ménages, chômage, violence) et accentue les conflits de classe. On remarque par ailleurs que certains groupes de métier déclenchent davantage de grèves et par conséquent, se voient plus souvent exposés à la répression comme le montre le graphique ci-dessus.

Entre 1840 et 1909, le Québec connaît quarante-cinq grèves violentes parmi lesquelles une intervention militaire est sollicitée seize fois. Ces grèves touchent particulièrement le milieu manufacturier et celui du transport, secteurs prédominants de l'économie coloniale britannique. L'industrie du textile en pleine croissance attire un nombre important de travailleurs et de travailleuses dans les ateliers et représente 28% des cas de répression recensés, suivi des ouvriers affairés aux chemins de fer ainsi que les charpentiers à plus de 20% chacun. Si 10% seulement de la totalité des grèves recensées ont engendré de la violence, près de 40% d'entre elles ont entraîné un déploiement des troupes. En examinant de plus près la proportion d'incidents violents par rapport aux conflits de travail, il paraît clair que la violence s'estompe progressivement dans le temps, donnant raison aux thèses de la « pacification des mœurs » (Elias, 2021 [1976]) et de la « démocratisation » de l'espace politique et social (Tilly, 2007; Markoff, 2007). Puis, en isolant les incidents violents et l'aide militaire, on peut dégager un « ratio de répression » à savoir le rapport entre le nombre d'événements violents et le nombre d'interventions militaires. Les décennies 1840, 1870 et 1900 dominent en tant que périodes les plus violentes.

Que dire maintenant de la nature de la répression ? La typologie des fonctions de sécurité intérieure développée par le sociologue et historien Michael Mann catégorise quatre niveaux allant de la conciliation (i), au maintien de l'ordre (ii), à l'usage ostentatoire de troupe (iii) jusqu'à l'affrontement armé (iv) (Mann 2013, 403). Elle offre une échelle d'intensité qui permet de catégoriser les caractéristiques principales de la

**Tableau 1. Violence et répression des grèves par période**

	Grèves	Incidents violents	Interventions militaires	Ratio de répression
1840–1849	3	2	2	1,00
1850–1859	5	2	1	0,50
1860–1869	19	6	2	0,33
1870–1879	46	10	4	0,50
1880–1889	72	10	1	0,10
1890–1899	75	9	1	0,11
1900–1909	252	6	5	0,83
<i>n</i> =	472	45	16	<i>Moy.</i> 0,48

**Tableau 2. Caractéristiques de la répression du mouvement ouvrier**

	Degré de répression	Grévistes	Militaires déployés	Blessés	Morts
Lachine (1843)	IV	1600	150	57*	23*
Québec (1878)	IV	3000	1200	21	1
Magog (1900)	III	1000	112	1	—
Valleyfield (1900)	IV	3200	470	16	—
Montréal (1903)	III	2000	950	—	—
Buckingham (1906)	III	400	162	16	3

Sources: (Bleasdale, 2018: 252), (Jean Hamelin et al., 1971); *Journals of the Legislative Assembly of the Province of Canada*.

\* Les chiffres font toujours l'objet de débats.

répression. La majorité des seize cas concerne une démonstration de force sans affrontement. À quelques reprises seulement, les troupes ont donné l'assaut, comme l'illustre le tableau ci-dessus.

### Le « Lundi rouge »

Regardons maintenant plus en détail les périodes identifiées en nous servant de grèves clés pour montrer les dynamiques de répression à l'œuvre. Commençons par la période 1840–1849 qui est marquée par une série de grèves et d'émeutes sur les chantiers du canal Lachine en 1843, d'abord, à l'hiver où près de mille six cents ouvriers irlandais armés et regroupés en deux clans rivaux provoquent la mobilisation d'environ cent-cinquante soldats du 71<sup>e</sup> régiment. Comme le rappelle l'historien Dan Horner,

L'agitation autour du canal de Lachine est vécue par les habitants de Montréal comme une série de conflits interethniques, de parades nocturnes, de charivaris, et de lugubres processions qui soulèvent de sérieuses questions quant à la capacité des institutions de la ville, des tribunaux, et de la police municipale nouvellement établie, à faire face aux actes de résistance à l'ordre capitaliste émergent (Horner, 2020: 83). (Nous traduisons)

La partition ethnique sur les chantiers du canal rend compte d'un climat hostile entre ouvriers, mais également entre patrons et travailleurs. La majorité irlandaise, immigrante et régulièrement méprisée, reste perçue comme un groupe « sans mérite » qui se situe tout au bas de la hiérarchie coloniale canadienne (Viau, 2013: 99; Olson, 2004: 167). Quelques mois plus tard éclate une autre grève en continuation avec la précédente, mais cette fois près du canal Beauharnois à Saint-Timothée. Les ouvriers irlandais souhaitent un meilleur salaire, mais l'intransigeance des patrons mène à plusieurs rixes. La grève vire à l'émeute. Le 12 juin au matin, le magistrat Jean-Baptiste Laviolette, ancien lieutenant-colonel de la milice, lit le *Riot Act* alors qu'une bande d'ouvriers se dirige devant le Grant's Inn où loge l'un des patrons récalcitrants. Le saccage de l'auberge et une agression physique précipitent un affrontement meurtrier entre les grévistes et la cavalerie et des fantassins britanniques armés de fusils, de baïonnette, et de sabres. La violence de la répression du 74<sup>e</sup> régiment est sans commune mesure. On compte les blessés par dizaine. Le nombre de morts reste incertain. Ce carnage sanglant connu sous le nom de « Lundi rouge » va transformer pour les années à venir les rapports entre les travailleurs immigrants, l'État, et la condition urbaine (Horner 2010: 44) et générer une « dispute interminable entre les autorités civiles et militaires quant à l'utilisation de troupes à des fins civiles » (Pentland 1948: 255).

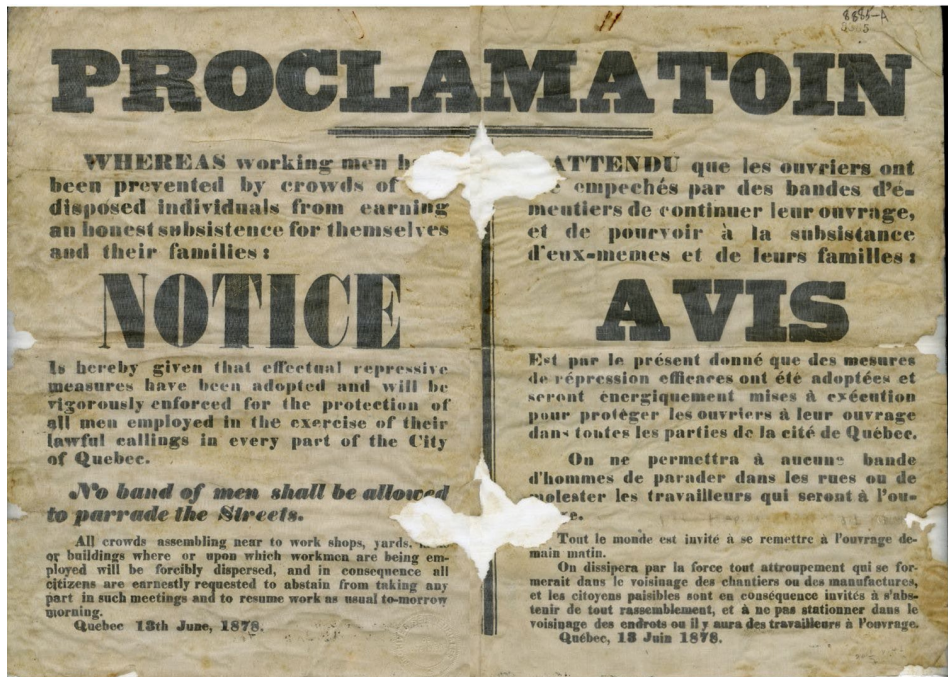
À la suite de cette tragédie, le rapport du coroner Joseph Jones est sans équivoque dans son soutien à la décision du magistrat Laviolette d'avoir fait intervenir l'armée, rendant un verdict d'homicide « justifiable » (Viau, 2013). Le rapport gouvernemental des événements de Lachine quant à lui tire des conclusions différentes et taxe d'incompétence ce même magistrat. Il relate également la détention douteuse de vingt-sept ouvriers ainsi qu'une série d'arrestations illégales (sans mandat ni affidavit) quelques semaines après, qualifiant ces pratiques d'« abus flagrants » (*Journaux de l'Assemblée législative* 1843). Afin de remédier à de possibles insurrections, ce même rapport recommande l'établissement d'une police interne composée des travailleurs appelés à agir moyennant une somme complémentaire comme constable auprès de leurs pairs. Cette recommandation n'effacera ni les conditions de travail difficiles des ouvriers ni leur exploitation quotidienne.

### Le spectre de la Commune

À la suite de plusieurs années de grèves relativement pacifiques, la Longue Dépression va affaiblir les conditions économiques des ouvriers et provoquer d'importants conflits, dont la grève des maçons affectés à la construction de l'édifice parlementaire en juin 1878 à Québec. Devant le refus d'augmenter leur salaire, les ouvriers débrayent et parviennent à unir d'autres corps de métier à leur cause. Ils sont des milliers à abandonner leur travail et envahir les rues de la ville. En plein charivari, des ouvriers pillent le magasin Renaud en Basse-Ville. Plusieurs d'entre eux sont souvent incapables de se procurer des produits de

base comme de la farine (Mathieu, 2012: 150–51). Cette détresse n'émeut en rien les autorités qui restent impuissantes devant la colère populaire. Sous la pression des patrons, le maire Robert Chambers lit le *Riot Act* et autorise l'intervention militaire. Les mille deux cents soldats aidés de cent-cinquante constables sont accueillis avec des jets de pierre. Les grévistes sont presque tous canadiens-français alors que les miliciens sont majoritairement irlandais et anglais. La situation dégénère rapidement, et des citoyens sont pourchassés sans distinction par la cavalerie. Un témoin relate la violence de la répression : « J'ai ensuite entendu une décharge de carabine. Dans le même moment, j'ai vu des soldats charger des gens à la baïonnette sur la rue St-Paul [...] Immédiatement après, j'ai entendu dire 'un homme de mort' » (*Enquête du coroner*, 17 juin 1878). L'homme en question, Édouard Beaudoire, un jeune français fraîchement arrivé d'Europe (*The Dominion Annual Register*, 1879: 234) a reçu un projectile à la tête. Celui qui l'a tué, le lieutenant-colonel Thomas Bland Strange dit l'avoir aperçu « in the blue blouse of an ouvrier, fresh from the barricades of the Paris Commune [...] This Communist was followed by only a few of the most determined (Strange, 1893: 367). » Il sera disculpé de tout homicide.

Dès le lendemain la loi martiale est imposée. Des affiches sont placardées dans les lieux publics informant que « des mesures de répression efficaces ont été adoptées et



Graphique 3: Proclamation du 13 juin 1878 visant à mettre fin aux émeutes qui perturbent Québec, 13 juin 1878. ANQ-Q (P351/S4/SS2/P8885A).

seront énergiquement mises à exécution. » Entre-temps, les élites politique et cléricale s'inquiètent que le soulèvement ne se répande ailleurs et accusent une poignée d'ouvriers de verser dans la Commune, une thèse largement relayée par la presse francophone, mais démontée par des journaux anglais. L'attitude sévère vis-à-vis de la révolte ouvrière trahit la peur d'une menace intérieure. En effet, la presse canadienne qui observe depuis 1871 l'évolution de la société française brandit fréquemment l'épouvantail de la Commune afin de garder loin les ouvriers de toute tentation révolutionnaire (Bargain-Villéger, 2014:195). En attribuant à l'esprit de la Commune et au socialisme l'origine du soulèvement, certains espèrent ainsi neutraliser une question d'abord sociale, celle des conditions des ouvriers de Québec. Dans l'espace public, le discours de l'ordre libéral s'exprime à travers le respect de la propriété privée. *Le Courrier du Canada* s'indigne de constater une police mal équipée, sans quoi : « l'émeute aurait été écrasée dans son berceau et la propriété protégée (15 juin 1878). » La violence des grévistes est publiquement réprochée, car jugée subversive. Le fort sentiment antisindical qui traverse alors la société domine les discours. L'historien Peter C. Bischoff a bien montré comment les acteurs politiques et économiques, angoissés par la « dérive syndicale, » ont tout fait pour décourager l'affiliation aux syndicats et délégitimer l'action ouvrière (2009:10). Or, au début du vingtième siècle, une fièvre des grèves semble s'emparer du pays. Les syndicats deviennent désormais une force incontournable et agissent comme un véritable mouvement social (Rouillard 2017; Harvey 1980). À la même période, la milice connaît une croissance sans précédent de ses dépenses (achat d'équipements, formation de soldats, campagnes de recrutement, etc.) (annexe 1). La militarisation de la société canadienne se développe au même moment où les luttes ouvrières s'étendent sur tout le territoire. De plus en plus, un important arsenal est déployé lorsque la milice est appelée en renfort, ce qui mène à penser que son rôle dans les conflits de travail est dépassé. D'abord, les coûts engendrés par ces opérations et les délais de paiement sont considérables. Ensuite, les braises du conflit sont attisées par la seule présence de militaires, très souvent anglophones, ce qui mène à de violents dérapages. Enfin, si le gouvernement canadien légifère rapidement en matière de lois du travail, ces dernières n'ont que très peu d'effet sur le recours à l'aide au pouvoir civil, car il n'est jamais remis en cause.

### Magog et Valleyfield assiégées

Les grèves de Magog et de Valleyfield sont révélatrices des relations délétères au sein des manufactures textiles en pleine croissance et confrontées à une féroce concurrence ayant pour conséquence de conserver au plus bas les salaires ouvriers (Rouillard 1973, 131; Gaudreau 1990). Aux conditions de travail pénibles, s'ajoutent des tensions linguistiques parfois brutales entre les groupes de métiers (Gaudreau 1995, 69; Brandt 1981). Fin juillet 1900, les travailleurs de la *Dominion Cotton Mills* de Magog tombent en grève. En octobre,

c'est au tour de la *Montreal Cotton Mills Company* à Valleyfield. Pour la première grève, ce sont des manipulations dans le système des salaires qui provoque l'ire des travailleurs. Pour l'autre, une rémunération indécente qui ignore le contexte de pénurie de main-d'œuvre. Si les ouvriers exercent leur liberté de débaucher sans heurts violents, c'est la présence de *scabs* qui met définitivement le feu aux poudres. À Magog puis à Valleyfield, les directeurs des manufactures font pression sur les maires respectifs E.H. Guilbert et Narcisse Langevin pour faire intervenir au plus vite la milice tout en s'engageant à couvrir les frais.

L'intervention à Magog qui n'a que pour seul objectif de casser les grévistes et de mettre fin à un conflit de travail « ne constitue en aucun cas une anomalie (Auger 2000, 6) », mais s'apparente plutôt à des méthodes coercitives routinières. Le vaste déploiement militaire dans les deux manufactures s'inscrit directement dans un mouvement plus large visant à affaiblir l'activisme syndical (Cruikshank et Kealey 1998, 98). À Magog comme à Valleyfield, des soldats surveillent les ponts et les routes, d'autres guettent les bâtiments jour et nuit et patrouillent sur le terrain de la propriété. Les deux grèves révèlent également de profondes tensions ethnolinguistiques : les soldats et les officiers sont tous canadiens-anglais, les grévistes, eux, sont canadiens-français :

Le colonel Alexandre Roy a commis une grave erreur en envoyant des miliciens anglais contre les grévistes canadiens-français de Valleyfield. La même faute a été commise à Magog où deux compagnies d'un bataillon de Sherbrooke composé exclusivement d'Anglais ont été dépêchées contre les canadiens français en grève dans cette petite ville. Les Habits-Rouges partent avec la joie de pouvoir, si l'occasion s'en présente, trouer la peau d'un D... *Frenchman (Les Débats, 28 octobre 1900)*.

Pour cette raison, les soldats sont accueillis à Magog avec des cris hostiles (Vennat, 2002, 45) ainsi qu'à Valleyfield, où leur présence est vivement condamnée par la population. Toutefois, la situation s'envenime très vite là-bas. Neuf soldats et sept ouvriers sont blessés (*La Presse, 26 octobre 1900*). Malgré de multiples charges à la baïonnette et de coups de feu, l'armée est incapable de contenir la foule. Devant ce théâtre chaotique et la crainte d'une grève générale, des renforts sont réclamés et on dépêche une mitrailleuse de type Maxim. Les troupes n'ont pas recours à cette arme, bien qu'elle génère un fort effet de dissuasion. C'est la première fois qu'une telle artillerie est utilisée lors de conflits ouvriers. En pleine anarchie, l'avocat de la manufacture réclame la loi martiale : « the strikers have taken the law in their own hands, and there is nothing, for us to do but call upon the law to sustain our rights » (*Quebec Chronicle, 27 octobre 1900*). Dans les jours suivants, des témoignages de brutalité abondent. Plusieurs sont d'avis que l'armée a commis une grossière erreur en envoyant d'abord des soldats anglais. Ni à Magog ni à Valleyfield, les ouvriers ne feront de gain.

C'est à Valleyfield que les coûts financiers sont exorbitants. Lors de la reprise des travaux parlementaires à l'hiver 1901, la Chambre des communes exige une copie de toutes

**Tableau 3. Coûts de l'intervention militaire de Valleyfield du 25 au 31 octobre 1900**

	Coûts
<b>Solde des troupes</b>	2198,01 \$
<b>Nourriture</b>	1400,50 \$
<b>Transport</b>	844,40 \$
<b>Frais judiciaires</b>	159,80 \$
	<b>4602,71 \$</b>

Source: (*Réponse supplémentaire*, op. cit.)

les correspondances, télégrammes, et messages échangés entre le département du Travail du gouvernement et le ministère de la Milice et les autorités municipales de la ville. Les discussions en chambre révèlent toute la déconnexion qui existe entre le gouvernement et la réalité sur le terrain.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : C'est la « Dominion Cotton Mills Co. » qui a demandé l'aide de la milice.

M. MONK : C'est M. Greenshields qui a demandé au gouvernement d'envoyer la milice.

Le PREMIER MINISTRE : Il ne s'est pas adressé au gouvernement.

M. MONK : Il fit signer la demande dans les circonstances que je viens de relater et l'a envoyée au gouvernement.

Le PREMIER MINISTRE : Pas du tout. Nous n'en avons jamais entendu parler.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Il l'envoya à l'officier commandant du district militaire de Montréal. (*Débats de la Chambre des communes*, 1901)

Le 3 avril 1901, le ministre de la Milice Frederick W. Borden présente au Conseil privé du Roi les documents retraçant les correspondances pendant la grève. Il s'agit de divers documents, les pièces A à J qui reconstituent le fil des événements. Le lieutenant-colonel Roy précise dans l'introduction de son rapport, « on m'a fait l'observation que la présence de troupes parlant le français pourrait avoir un bon effet sur les émeutiers », ajoutant en conclusion que « le comportement des troupes a généralement été excellent » (*Réponse supplémentaire*). Jamais dans ces documents la nécessité de l'intervention n'est remise en question, de même que l'apparent conflit éthique d'une enquête de l'armée sur elle-même qui ne provoque aucune indignation. Malgré la *Loi de conciliation* en vigueur depuis peu, d'autres violences éclatent, notamment à Montréal et à Buckingham.

### Une « petite guerre civile » à Montréal

En avril 1903, une grève des débardeurs de plusieurs semaines nécessite un important déploiement militaire. Lors de l'ouverture annuelle du port de Montréal au printemps,

les débardeurs réclament l'augmentation de leur salaire et la reconnaissance syndicale. L'Union des débardeurs demande à ses membres de refuser toute offre de travail individuelle et de n'accepter que celle des compagnies traitant avec le syndicat. Les arrimeurs quant à eux menacent de faire venir des milliers de *dockers* anglais pour prendre la place des débardeurs. Devant l'impasse, la grève est lancée. Le mot d'ordre est de « laisser les briseurs de grève tranquilles afin de ne pas donner l'occasion aux agents de la police et à la milice d'intervenir, ce qui aurait pour effet de briser la solidarité » (*La Presse*, 18 avril 1903).

Bien que le syndicat assure qu'il n'y aura aucune violence, le chef de police assermente plusieurs constables spéciaux dans l'éventualité d'un débordement. Le matin du 28 avril, plus de trois mille grévistes envahissent les quais Victoria, Jacques-Cartier, et Édouard VII en criant et en chantant. On tente d'empêcher le travail des briseurs de grève embauchés au déchargement. Une escarmouche éclate. Des travailleurs sont roués de coups, et des coups de feu sont tirés dans la confusion. Devant la situation, le maire fait appel à l'aide au pouvoir civil et près de huit-cent-cinquante hommes du 65<sup>e</sup> régiment, des Victoria Rifles et cent cavaliers du régiment des Hussards du Duc d'York interviennent sur le champ. Ils patrouillent sur les quais la nuit, surveillent les artères principales du port, se postent devant la Place Jacques-Cartier et le tunnel de la rue Berri. L'occupation militaire du port laisse un goût amer dans la population (Vennat 2002, 45). Alors que Montréal vit une « petite guerre civile » (Gilliland 2004, 459; Cleary 1989), la loi martiale est aussitôt promulguée. L'effet de dissuasion provoqué par l'imposante mobilisation a raison des agitations, mais cela n'atteint en rien l'élan de solidarité pour autant. Après quelques jours de négociations, les grévistes parviennent à obtenir gain de cause, une réussite en partie reposant sur la solidarité des débardeurs des principaux ports de l'est du continent nord-américain (Roback 2007, 37).

Pour la milice, la grève de Montréal a été une occasion de faire montre de sa discipline au service du maintien de l'ordre (Johal 1999, 47). On frappera, comme pour Valleyfield, des médailles de bronze et d'argent selon les régiments pour commémorer cet événement. Quant aux services militaires et autres frais afférents, ils auront coûté près de cinq fois plus cher que la grève de Valleyfield, soit près de 18,900\$. La ville de Montréal finira par rembourser cette somme au gouvernement fédéral, intérêts inclus. Il s'agit là de l'intervention la plus onéreuse jusqu'à ce jour. Était-elle pourtant justifiée ? La grève de Montréal survient à un moment où la situation financière de l'armée est déplorable. Elle possède un budget d'environ un million de dollars et des dépenses excédentaires. De plus, le salaire des miliciens n'a pas augmenté depuis plus de dix ans bien que quelques comtés prélèvent toujours une somme insignifiante de 25 cents pour les financer. Cette situation mène l'élite fédérale à se saisir de la question durant de la session parlementaire de l'été 1903. Les débats touchent à deux sujets sensibles : le militarisme et l'usage de la milice lors des grèves. Ce débat oppose les partisans d'un pacifisme prônant une réduction des effectifs—c'est la position d'Henri Bourassa—et d'autres, adeptes du militarisme.



Graphique 4: Des soldats près du tunnel de la rue Berri, A.J. Rice, Laprés & Lavergne, *Album universel*, Vol. 20, no. 55 (16 mai 1903), p. 57.

L'ancien militaire et député libéral à la Chambre de communes, Andrew Thorburn Thompson prend la défense de l'armée, en revenant sur les difficultés pour elle d'opérer, car le recours fréquent à ses services « pour la protection de la propriété en temps de grève » devient insoutenable. En quête de solution, il affirme :

[qu']il serait on ne peut plus injuste de promener nos soldats réguliers d'un endroit à l'autre pour la répression des grèves. Ces hommes se sont enrôlés comme soldats, et non pas pour faire l'office d'un corps de réserve de police. [...] Nous pourrions certainement, dans ces cas-là, nous montrer généreux, car la note à payer serait alors à la charge de la ville ayant besoin du service de ces hommes, et cela n'affecterait en rien le budget de la milice. (*Débats de la Chambre des communes*, 1903)

C'est moins la répression envers les travailleurs qui est mise en cause que les conditions lamentables pour l'exercer. L'imposante mobilisation militaire de Montréal va mener à une refonte de la *Loi sur la milice* en 1904, obligeant les municipalités à couvrir l'entièreté des frais associés aux interventions militaires. En effet, lors la grève de Valleyfield, les miliciens n'avaient été payés qu'un an plus tard, et le gouvernement avait dû attendre encore

plus longtemps avant que la municipalité ne lui rembourse les fonds qu'il lui avait alors avancés (Morton 1970, 422).

### « Il est mort pour un peu de pain et de beurre »

Au début du vingtième siècle, le Canada est secoué de nouveau par les caprices du capitalisme. En effet, le ralentissement des activités économiques entraîne en 1904 une tendance à la baisse des salaires dans plusieurs industries, puis la panique financière de 1907 aggrave les conditions de travail (Babcock 1974, 112). L'histoire du petit village de Buckingham est un cas d'école en matière d'exploitation de la classe ouvrière. Les activités économiques de la ville sont concentrées autour de moulins à scie dont les frères Alexander et James MacLaren ont le monopole. L'emprise sur le vaste territoire forestier par cette riche famille d'industriels écossais depuis 1895 est marquée par un contrôle total des activités de la rivière Basse-Lièvre. Son hostilité envers les syndicats et sa connivence avec l'élite politique locale terrorise les travailleurs depuis des décennies (Lapointe 1983, 19). Or voilà qu'en septembre 1906, les quatre cents employés canadiens-français et quelques irlandais brandissent la menace d'une grève alors qu'ils souhaitent une augmentation de salaire et la reconnaissance d'un syndicat. Les MacLaren congédient alors les grévistes, embauchent sans attendre des briseurs de grève et dressent secrètement une liste noire afin d'empêcher les contestataires de trouver un emploi à Buckingham. Une liste d'ailleurs effective jusqu'en 1943 (Mathews 2005, 16).

Armés de fusils, de carabines, de bâtons, et de pierres, les grévistes tentent d'empêcher les briseurs de grève protégés par la police de poursuivre leur travail. S'ensuit d'une rixe sanglante : « les arbres sont criblés de balles et la terre est bourrée de sillons étroits se terminant par un petit œil où les balles se sont enfoncées » (*La Presse*, 9 octobre 1906). On dénombre seize blessés graves, tous traversés de balles et trois morts. On estime que cent-dix coups de feu ont été échangés, témoignant d'une violence inouïe. Sous la pression des McLaren, le maire Vallée invoque le *Riot Act* et réclame l'aide au pouvoir civil. Près de 160 soldats et officiers venus d'Ottawa s'installent sur la propriété. La loi martiale est proclamée. Pendant plusieurs jours, l'armée patrouille dans les rues et protège les installations de la compagnie (Lapointe 2006, 179). La mobilisation est importante, l'atmosphère tendue. De l'autre côté de la rivière, une poignée de soldats équipés d'une mitrailleuse est postée sur une butte afin de dissuader les grévistes. L'hostilité est à son comble, car les troupes sont encore une fois canadiennes-anglaises. Le déploiement fait craindre le pire, mais la vie retrouve son cours en quelques jours. Les grévistes quant à eux n'auront pas gain de cause.

Après la grève, le premier ministre Wilfrid Laurier rédige un décret comme il l'avait fait pour celle de Montréal, rappelant la responsabilité entière de la municipalité à déboursier les frais estimés de 1,000\$ (*Bibliothèque et Archives Canada* RG2), tel que le stipule la



Graphique 5: Travailleurs de la James MacLaren Company, Rod. Léger, 189–?, Fonds James MacLaren Company, ANQ-G P117/S1/SS1/SSS2/D5.

loi en vigueur. Entre-temps, l'incident est porté devant le tribunal de Buckingham. L'enquête préliminaire qui se tient le 17 octobre révèle des témoignages contradictoires sur les origines de la sanglante émeute. Certains attribuent les premiers coups de feu aux grévistes, d'autres affirment avoir vu Alexander MacLaren lui-même tirer. Une chose paraît certaine, l'entreprise familiale traîne avec elle une histoire de mauvais traitement des employés et instrumentalise les rivalités entre ouvriers canadiens-français et irlandais (Lapointe 2006, 146). Ce funeste conflit demeure symptomatique de l'oppression subi depuis de nombreuses années.

Buckingham reste l'une des grèves les plus meurtrières du pays. Elle a démontré les limites inhérentes du principe de conciliation volontaire encadré par la loi fédérale de 1900 (Fudge, 2004: 49). Alors que la milice est intervenue la même année dans les conflits ouvriers de Hamilton, Kingston, et Winnipeg, la question de « l'arbitrage obligatoire » devient plus que jamais brûlante. Elle revêt depuis longtemps aux yeux de Henri Bourassa une effrayante « apparence de socialisme ». Or pour lui, il importe désormais de « porter les particuliers à sacrifier une partie de leur liberté individuelle, pour fortifier les groupes ou les associations » (*Débats de la Chambre des communes* 9 janvier 1907). Dans l'espoir de



Graphique 6: Soldats de l'armée sur la scène du soulèvement des grévistes de la James MacLaren Company à Buckingham, 9 octobre 1906, ANQ-G P28/D312.

trouver une solution aux nombreux litiges qui ébranlent la paix sociale, le ministre du Travail, Rodolphe Lemieux souligne ce changement de paradigme :

En vingt ans, le Canada est devenu une nation qui doit se préoccuper aujourd'hui de questions ouvrières d'une nature aussi sérieuse que celles qui se développent dans la république voisine. Nous savons tous quelle était la position des grévistes dans le passé lorsque surgirent les premiers conflits entre le capital et le travail, on traita les grévistes comme s'ils eussent été des conspirateurs [...] Les capitalistes et les ouvriers ressemblaient à des belligérants sur un champ de bataille. On comptait, oui, on pouvait compter les blessés, les mourants et les morts [...] l'opinion publique s'émut aux États-Unis, de même que notre pays fut jeté dans la consternation après cette terrible tragédie qui s'est déroulée à Buckingham, au mois d'octobre dernier. (*op. cit.*, 14 février 1907)

Dès 1907, la *Loi des enquêtes en matière de différends industriels*, dite « Loi Lemieux » entre en vigueur et interdit toute grève tant que les questions en litige n'ont pas été traitées par une commission de conciliation. Cette loi qui va à l'encontre de la liberté de faire grève acquise depuis 1872 sera jugée inconstitutionnelle en 1925 (Chartier, 1962:167). Bien que souvent ignorée, cette loi ne va en rien calmer les revendications ouvrières subséquentes. Entre 1907 et 1913, la milice interviendra dix fois au pays, particulièrement dans le secteur minier avec des déploiements « [that] ranged from a short, sharp shock that quickly restored civil order to what was in effect a prolonged armed occupation of coal-mining communities (Fudge, 2004: 52) ». La loi de 1907, donc, n'a aucune ambition de freiner

Tableau 4. Coûts des interventions militaires lors des grèves au pays (1900–1906)

	Lieu	Métiers	Coûts (arr.)
1900	Magog	Tisserands	—
1900	Valleyfield	Journaliers	4,602 \$
1901	Fraser	—	—
1902	Toronto	Employé tramway	3,892 \$
1903	Montréal	Débardeurs	19,886 \$
1903	Sault-Sainte-Marie	—	7,343 \$
1904	Sydney Mines	Mineurs	7,809 \$
1906	Buckingham	Scieurs	—
1906	Kingston	Journaliers	—
1906	Winnipeg	Employé tramway	—

*Débats de la Chambre des communes*, 10<sup>e</sup> Législature, 3<sup>e</sup> Session, vol. 1, session du 9 janvier 1907.

la répression, mais plutôt de neutraliser les grèves, perçues comme moteur du désordre public. Et puisque les coûts des mobilisations militaires, considérables à l'époque sont obligatoirement couverts par les villes en vertu de la *Loi sur la milice* (Tableau 4), toute la responsabilité politique pèse sur les municipalités soumises aux pressions des propriétaires industriels et non sur le ministère de la Milice et de la Défense. Quelle que soit la forme et la portée de la doctrine de la conciliation développée par le gouvernement canadien, rappelle l'historien Ian McKay, « [it] concealed the crucial fact that, in defence of capitalism, the state was prepared to kill. (1983: 43) »

Il est vrai, comme le relate le ministre de la milice Frederick W. Borden en 1907, que « presque tous les ans, on a demandé l'aide de la milice dans le but d'empêcher la violence ». De la Confédération à la Première Guerre mondiale, c'est plus du deux tiers de toutes les interventions armées durant les conflits de travail au pays qui se sont produits à partir de 1895 (Palmer, 1992: 143), et ce malgré les nouvelles lois en vigueur.

## Conclusion

Les quatre grèves à l'étude apparaissent à des périodes de violence inédite et nous permettent de mieux saisir les dynamiques de répression du mouvement ouvrier. Elles évoluent au rythme d'une conjoncture bien particulière où l'impérialisme et le militarisme constituent le socle identitaire du Canada (Berger, 2013; 1969; O'Brien 1998; Morton 1978). À travers ce prisme, toute révolte ouvrière est ainsi perçue comme une petite insurrection intérieure. Au même titre que les communards des années 1870 et l'activisme ouvrier (Whitaker et al. 2012; Francis 2010), l'antisocialisme « agit simultanément comme ingrédient du ciment de la construction nationale et comme lubrifiant pour l'ordre libéral. » (Bargain-Villéger 2020, 99). À titre d'exemple, la marche du 1<sup>er</sup> Mai 1906 à Montréal qui

rassemble près de sept cents socialistes, provoque l'angoisse des élites qui s'assureront l'année suivante, que « la police à cheval disperse violemment les manifestants » (Rouillard 2010, 60; McKay 2008, 123). Puis, la militarisation des lieux de travail et plus largement de l'espace urbain constitue une facette importante de l'esprit du capitalisme. À partir de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, l'ensemble des grèves violentes touche les secteurs ferroviaire et du transport ainsi que les manufactures de coton, centre névralgique des activités économiques de l'élite britannique. Le recours à la coercition militaire trahit alors le besoin impérieux de leur protection tout en exerçant une fonction régulatrice du droit de propriété et des impératifs de productivité. Comme le rappellent Shorter et Tilly dans le cas des grèves violentes en France pour la même époque, c'est l'indifférence à la condition ouvrière qui mène à des affrontements violents avec les employeurs et avec l'État (1971, 114). Le Québec ne fait pas exception. Une meilleure organisation syndicale, des lois plus justes, et des procédures bien établies de négociation provoquera le déclin de la violence dans les conflits de travail après la Première Guerre mondiale. L'armée quant à elle se retirera définitivement des conflits de travail, laissant la place à une police vouée à se militariser ultérieurement. Enfin, la répression du mouvement ouvrier constitue une dimension inhérente à la formation de l'État colonial canadien dont les parties inexplorées de son histoire incitent à poursuivre des recherches plus approfondies.

#### NOTE

1. Les grèves des ingénieurs du Grand Tronc en 1876 (Desmond, 1977), des ouvriers du Canal Lachine en 1877 (*L'Opinion publique*, 27 décembre 1877), des ouvriers du Parlement en 1878 (Audet, 2012) et celle des ouvriers du Canadian Pacific en 1879 (Hall, 1995).

#### BIBLIOGRAPHIE

##### JOURNAUX

*L'Aurore des Canadas.*

*La Minerve*

*La Presse*

*Le Canada.*

*Le Canadien.*

*Le Journal de Québec.*

*L'Opinion publique.*

*Montreal Herald and Daily commercial Gazette*

*Le Soleil.*

*Les Débats*

*Quebec Chronicle.*

*The Daily Witness.*  
*The Equity*  
*The Evening Herald.*  
*The Sherbrooke Examiner*

## ARCHIVES

- Bibliothèque et Archives Canada* « First Prince of Wales Regiment Longshoremens Strike » 00003M, 1981-033 X PIC.
- Bibliothèque et Archives Canada* « Pay of Militia called out strike in Montreal \$18,850.42 to be advance and legal proceeding instituted agt [against] the City - Min M and D [Minister of Militia and Defence] 3 juin 1906 » RG2, Bureau du Conseil privé, Séries A-1-a, vol. 855.
- Bibliothèque et Archives Canada* « Royal Scots of Canada Longshoremens Strike » 00004M, 1981-033 X PIC
- Bibliothèque et Archives Canada* « Victoria Rifles of Canada Longshoremens Strike », 00002M, 1981-033 X PIC.
- Bibliothèque et archives Canada* « Victoria Rifles of Canada Valleyfield Riots (Quebec) Medal, 1900 », 00001M, 1981-033 X PIC, BAC/LAC.
- Bibliothèque et Archives Canada.* Paymt [Payment] of \$1000 towards expenses of Militia ordered to do duty at Buckingham, Quebec to aid the Civil Power - Min. M. and D. [Minister of Militia and Defence], 31 octobre 1906, RG2, Bureau du Conseil privé, Séries A-1-a, volume 918.
- Correspondance avec MM. H. Bélanger, 26 octobre 1900, pièce 'F' dans *Réponse supplémentaire*, Document de la Session, vol. 35 n° 87 et 87a.
- Débats de la Chambre des communes*, 10<sup>e</sup> Législature, 3<sup>e</sup> Session, vol. 1, 26 novembre 1906.
- Débats de la Chambre des communes*, 10<sup>e</sup> Législature, 3<sup>e</sup> Session, vol. 1, 9 janvier 1907.
- Débats de la Chambre des communes*, 10<sup>e</sup> Législature, 3<sup>e</sup> Session, vol. 2, 14 février 1907.
- Débats de la Chambre des communes*, 9<sup>e</sup> Législature, 1<sup>re</sup> session, vol. 1.
- Débats de la Chambre des communes*, 9<sup>e</sup> Législature, 3<sup>e</sup> Session, vol. 3, 30 juin 1903, p. 5905.
- Enquête du coroner sur la mort d'Édouard Beaudoire*, 17 juin 1878, ANQ-Q (TL31\526\SS1).
- Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada* « Report of the Commissioners appointed to inquire into the disturbances upon the line of the Beauharnois Canal during the summer of 1843 ». Appendice T, 1843.
- Loi 63-64, Victoria, chap. 24, article 5.
- Proclamation du 13 juin 1878 visant à mettre fin aux émeutes qui perturbent Québec*, 13 juin 1878. ANQ-Q (P351/S4/SS2/P8885A).
- Réponse supplémentaire*, Document de la Session, vol. 35 n° 87 et 87a.
- The Canadian Annual Review of Public Affairs*. 1907. Toronto: G. N. Morang Co., Limited.
- The Dominion Annual Register and Review*, Montreal, Dawson Brothers Publisher, 1879.

## LIVRES ET ARTICLES

Anderson Perry Anderson. 2013. *Lineages of the absolutist state*. London: Verso.

- Auger Martin F. 2000. « L'aide militaire au pouvoir civil à Magog : le 53rd Sherbrooke Régiment et la grève de 1900 à la Dominion Cotton Mills. » *Journal of Eastern Townships Studies*, no. 17: 5.
- Babcock, Robert. 1974. *Gompers in Canada: A Study in American Continentalism Before the First World War*. Toronto: University of Toronto Press.
- Bargain-Villéger, A. 2020. « Faire bloc contre le bacille rouge : la presse canadienne face à la Commune de Paris de 1871 ». *Bulletin d'histoire politique*, 29(1), 79–104 <https://doi.org/10.7202/1074208ar>
- . 2014. « The Scarecrow on the Other Side of the Pond: The Paris Commune of 1871 in the Canadian Press ». *Labour / Le Travail*, 74.
- Bentley, L.W. 1978. « Aid of the Civil Power: Social and Political Aspects, 1904–1924. » *Canadian Defence Quarterly*, 8 no. 1: 44–51. <https://doi.org/10.3138/chr-051-04-03>
- Berger, Carl. 2013. *The sense of power: studies in the ideas of Canadian imperialism, 1867–1914 (Second edition)*. Toronto: University of Toronto Press.
- . 1969. *Imperialism and Nationalism, 1884–1914: A Conflict in Canadian Thought*. Issues in Canadian History. Copp Clark.
- Bischoff, Peter C. 2009. *Les Débardeurs au port de Québec. Tableau des luttes syndicales, 1831–1902*. Montréal: Édition Hurtubise.
- . 2009. « “Barrer la voie au syndicalisme” : les manœuvres de l'État québécois contre la Société bienveillante des journaliers de navires de Québec et les autres sociétés, » *Labour/Le travail*, vol. 64: 9–49.
- Bleasdale, Ruth E. 2018. *Rough Work: labourers on the Public Works of British North America and Canada, 1841–1882*. Toronto, University of Toronto Press.
- Brandt, Gail C. 1981. “Weaving It Together”: Life Cycle and the Industrial Experience of Female Cotton Workers in Quebec, 1910–1950. *Labour/Le Travailleur*, 7, 113–126. <https://doi.org/10.2307/25140024>
- Chartier, R. (1962). « La loi des différents ouvriers de Québec (1901–1909) ». *Relations industrielles / Industrial Relations*, 17(2), 159–168 <https://doi.org/10.7202/1021633ar>
- Cleary, Elmer W.A. 1989. « The Montreal Longshoremen & International Trade Unionism: The “Great Strike” of 1903. » *Maîtrise: Département d'histoire, Université Concordia*.
- Cruikshank, Douglas et Gregory S. Kealey. 1987. « Strikes in Canada, 1891–1950: I Analysis. » *Labour/Le Travailleur*, 20: 85–122. <https://doi.org/10.1515/9780773565678-014>
- . 1987. « Strikes in Canada, 1891–1950: III The Data. » *Labour/Le Travailleur*, 20: 133–146.
- McKay, Ian. 2009. « Canada as a Long Liberal Revolution: On Writing the History of Actually Existing Canadian Liberalisms, 1840s–1940s » in Ducharme Michel et Jean-François Constant. dir. *Liberalism and hegemony: debating the Canadian liberal revolution*. Toronto. University of Toronto Press, p. 347–352.
- Dufour, Frédéric Guillaume. 2017. *La Sociologie Historique : Traditions, Trajectoires et Débats*. Collection Politeia: 3. Presses de l'Université du Québec.
- Elias, Norbert. 2021 [1976]. *Über den Prozeß der Zivilisation Soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen*. Frankfurt am Main. Suhrkamp.
- Francis, Daniel. 2010. *Seeing Reds: The Red Scare of 1918–1919, Canada's First War on Terror*, Vancouver, Arsenal Pulp Press.

- Frank, J.A., Michael J. Kelly et Thomas H. Mitchell. 1983. « The myth of the 'peaceable kingdom': interpretations of violence in Canadian History. » *Peace Research*, 15, no. 3 (septembre): 52–60.
- Fudge, Judy. 2004. *Labour before the Law: The Regulation of Workers' Collective Action in Canada, 1900–1948*. Edited by Eric Tucker. Canadian Social History Series. University of Toronto Press.
- Fyson, Donald. 2009. « The Trials and Tribulations of Riot Prosecutions: Collective Violence, State Authority, and Criminal Justice in Quebec, 1841–92. » In *Canadian State Trials, Volume III: Political Trials and Security Measures, 1840–1914* sous la direction de Susan Binnie et Barry Wright, 161–203. Toronto: University of Toronto Press.
- Gaudreau, Serge. 1990. *Conflits de travail et tensions sociales dans une ville ouvrière des Cantons de l'Est ; les grèves du textile à Magog (1900–1966)*. Maîtrise. Université de Sherbrooke.
- . 1995. *Au fil du temps. Histoire de l'industrie textile à Magog (1883–1993)*. Magog. Groupe Scab-rini imprimeur.
- Gilliland, Jason. 2004. « Muddy shore to modern port: redimensioning the Montréal waterfront time-space. » *Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 48 n° 4: 448–472. <https://doi.org/10.1111/j.0008-3658.2004.00071.x>
- Gravel, Jean-Yves. 1974. *L'Armée au Québec, un portrait social, 1868–1900*. Montréal: Boréal Express.
- Hall, David J. 1995. The Construction Workers' Strike on the Canadian Pacific Railway, 1879. *Labour/Le Travailleur*, 36, 11–35. <https://doi.org/10.2307/25143972>
- Hamelin, Jean et Yves Roby. 1969. « L'évolution économique et sociale du Québec, 1851–1896. » *Recherches sociographiques*, 10, n° 2–3: 157–169. <https://doi.org/10.7202/055459ar>
- . 1971. *Histoire économique du Québec, 1851–1896*, Montréal: Fides.
- Harvey, Fernand. 1980. « Les Chevaliers du travail, les États-Unis et la société québécoise, 1882–1902. » In *Le mouvement ouvrier au Québec*, sous la direction de Fernand Harvey, 69–130. Montréal: Boréal.
- Horner, Dan. 2010. « Solemn Processions and Terrifying Violence: Spectacle, Authority, and Citizenship during the Lachine Canal Strike of 1843. » *Urban History Review*, 38 n° 2: 36–47. <https://doi.org/10.7202/039673ar>
- . 2020. *Taking to the Streets: Crowds, Politics, and the Urban Experience in Mid-Nineteenth-Century Montreal*. Montréal. McGill-Queen's University Press.
- Johal, Rupinder K. 1999. *Responses to change: labour, capital and the state: a study of the Montreal working class through an examination of strikes and lockouts in Montreal, 1901–1914*. Maîtrise, Université de Queens.
- Lachmann, Richard. 2013. *What is Historical Sociology?*. Cambridge, Polity.
- Lapointe, Pierre-Louis. 1983. *Buckingham, ville occupée*. Hull: Éditions Asticou.
- . 2006. *La vallée assiégée. Buckingham et la Basse-Lièvre sous les MacLaren, 1895–1945*, Gatineau, Éditions Vents d'Ouest, Collection «Asticou».
- Larivière, Claude. 2021. *Albert Saint-Martin: Militant d'avant-Garde: Hochelaga 1865*, Faubourg Saint-Jacques 1947. Rue Dorion.
- Lévesque, Andrée. 2015. « Red Scares and Repression in Quebec, 1919–39. » in Barry Wright, Eric Tucker and Susan Binnie. *Canadian state trials. volume IV, Security, dissent, and the limits of toleration in war and peace, 1914–1939*. Toronto. Osgoode Society for Canadian Legal History. University of Toronto Press

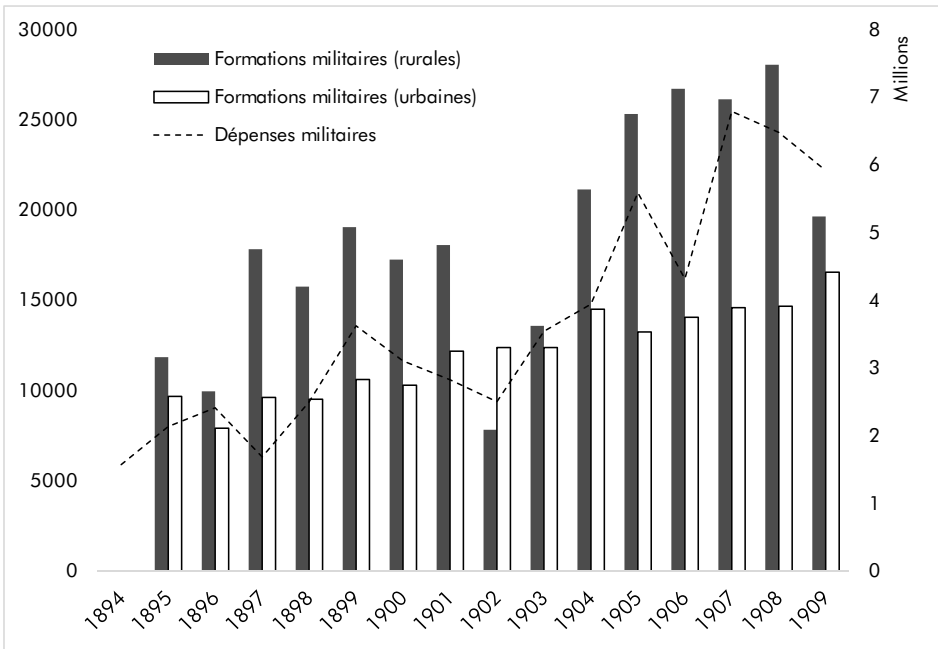
- Madsen, Chris. 1999. *Another Kind of Justice : Canadian Military Law from Confederation to Somalia*. UBC Press.
- Malešević, Siniša. 2017. *The Rise of Organised Brutality: A Historical Sociology of Violence*. Cambridge University Press.
- Mandel, Ernest. 1995. *Long Waves of Capitalist Development : A Marxist Interpretation*. 2nd rev. ed. London. Verso.
- Mann, Michael. 2013. *The Sources of Social Power*. Vol. 2. *The Rise of Classes and Nation-States, 1760–1914*. Cambridge University Press.
- Markoff, J. 2016. *Waves of Democracy: social movements and political change*. London: Routledge.
- Marquis, Craig. 1987. « The Contours of Canadian Urban Justice, 1830–1875. » *Urban History Review*. 15, n°3: 269–273. <https://doi.org/10.7202/1018020ar>
- . 1994. « Power from the Street: The Canadian Municipal Police. » In *Police Powers in Canada: The Evolution and Practice of Authority sous la direction de R.C. MacLeod et David Schneiderman*, 24–43. University of Toronto Press.
- Mathews, William A. 2005. « Lonergan's *Quest: A Study of Desire in The Authoring of Insight*. » Toronto: University of Toronto Press.
- Mathieu, Jean-Philip. 2012. « 'C'est le peuple qui est maître ; nous sommes les maîtres à Québec' : La grève des ouvriers des travaux publics, juin 1878. » *Labour / Le Travail*, 70: 133–157.
- McCulloch, Michael. 1990. « Most Assuredly Perpetual Motion: Police and Policing in Quebec City, 1838–58. » *Urban History Review*. 19 n° 2: 100–112. <https://doi.org/10.7202/1017678ar>
- McKay, Ian. 1983. “Strikes in the Maritimes, 1901–1914.” *Acadiensis* 13 (1): 3–46.
- . 2000. « The Liberal Order Framework: A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History ». *The Canadian Historical Review*. 81, n° 4: 616–645. <https://doi.org/10.3138/chr.81.4.616>
- . 2005. *Rebels, Reds, Radicals : Rethinking Canada's Left History*. Between the Lines
- . 2008. *Reasoning Otherwise : Leftists and the People's Enlightenment in Canada, 1890–1920*. Between the Lines.
- McNaught, Kenneth. 1970. « Violence in Canadian History. » In *Character and Circumstance. Essays in Honour of Donald Grant Creighton sous la direction de John S. Moir*, 66–83. Toronto: Macmillan.
- Miller, Carman. 1990. « The Montreal Militia as a Social Institution Before World War I. » *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 19 n°1: 57–64. <https://doi.org/10.7202/1017579ar>
- Molinaro, Dennis G. 2017. *An Exceptional Law : Section 98 and the Emergency State, 1919–1936*. Canadian Social History Series. University of Toronto Press.
- Morton, Desmond. 1970. « Aid to the Civil Power: The Canadian Militia in Support of Social Order, 1867–1914. » *Canadian Historical Review*. 51 n°. 4: 407–425. <https://doi.org/10.3138/chr-051-04-03>
- . 1977. Taking on the Grand Trunk: The Locomotive Engineers Strike of 1876–7. *Labour/Le Travailleur*, 2, 5–34.
- . 1978. « Cadet movement in the moment of Canadian militarism, 1909–1914. » *Journal of Canadian Studies*. 13: 56–68. <https://doi.org/10.3138/jcs.13.2.56>
- . 1991. « Bayonets in the Streets: The Canadian Experience of Aid of the Civil Power, 1867–1990. » *Canadian Defence Quarterly*. 20 no. 5: 30–36.

- . 1995. « No More Disagreeable and Onerous Duty: Canadians and Military Aid of the Civil Power, Past, Present and Future. » In *Canada's International Security Policy, sous la direction de David DeWitt et David Leighton Brown*, 129201152. Scarborough: Prentice Hall Canada.
- O'Brien, Mike. 1998. « Manhood and the Militia Myth: Masculinity, Class and Militarism in Ontario, 1902–1914. » *Labour/Le Travailleur*. 42: 115–143 <https://doi.org/10.2307/25148882>
- Olson, Sherry. 2004. « Ethnic Partition of the Work Force in 1840s Montréal ». *Labour/Le Travailleur* 53: 159–202. <https://doi.org/10.2307/25149449>
- Palmer, Bryan D. 2000. *Cultures of Darkness. Night Travels in the Histories of Transgression (from Medieval to Modern)*, New York: Monthly Review Press.
- Pariseau, Jean. 1981. *Forces armées et maintien de l'ordre au Canada, 1867–1967 : Un siècle d'aide au pouvoir civil*. Tome 1. Thèse de doctorat, Université Paul Valéry III.
- . 1983. « Les mouvements sociaux, la violence et les interventions armées au Québec 1867–1967. » *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 37, n° 1: 67–79. <https://doi.org/10.7202/3041254r>
- Pentland, H. Clare. 1948. « The Lachine Strike of 1843. » *Canadian Historical Review*. 29 n° 3:255–277. <https://doi.org/10.3138/chr-029-03-03>
- Petitclerc, Martin, Martin Robert. 2018. *Grève et Paix : Une Histoire Des Lois Spéciales Au Québec*. Collection “Mémoire Des Amériques.” Lux éditeur.
- Roback, Léo. 2007. « Les travailleurs au Québec du XXe siècle » In *Travail et syndicalisme origines, évolution et défis d'une action sociale* sous la direction de James D. Thwaites. 32–54. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Roberts, Michael. 2016. *The Long Depression*, Chicago, Haymarket Books.
- Rouillard, Jacques. 1974. *Les travailleurs du coton au Québec, 1900–1915*. Collection *Histoire des travailleurs québécois*, 3. Presses de l'Université du Québec.
- . 2010. « La fête du Travail à Montréal le premier lundi de septembre, symbole de l'affirmation de la classe ouvrière dans l'espace public (1886–1952). » *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 64 n°2: 33–73. <https://doi.org/10.7202/1017838ar>
- . 2017. « Les syndicats internationaux dans l'industrie de la construction au Québec (1887–1930). » *Labour / Le Travail*, 80:115–156. <https://doi.org/10.1353/llt.2017.0045>
- See, Scott W. 1997. « Nineteenth-Century Collective Violence: Toward a North American Context. » *Labour/Le Travailleur*, 39: 13–28. <https://doi.org/10.2307/25144105>
- Senior, Elinor Kyte. 1981. *British regulars in Montreal: an imperial garrison, 1832–1854* Montreal: McGill-Queen's University Press.
- Shorter, Edward L., and Charles Tilly. 1971. « Le Déclin de La Grève Violente En France de 1890 à 1930 ». *Le Mouvement Social*, no. 76: 95–118 <https://doi.org/10.2307/3807308>
- Skocpol, Theda. 1987. « Social History and Historical Sociology: Contrasts and Complementarities. » *Social Science History* 11, no. 1: 17–30. <https://doi.org/10.1017/s0145553200015650>
- Snyder, David, and William R. Kelly. 1976. “Industrial Violence in Italy, 1878–1903.” *American Journal of Sociology*. 82, no. 1: 131–62. <https://doi.org/10.1086/226273>
- Strange, Thomas Bland Strange. 1893. *Gunner Jingo's Jubilee*. London: Remington & Co. Ltd.
- The King's Royal Rifle Corps Chronicle*. 1951. London: Warren & Son.
- Thompson, E. P. 2013. *The Making of the English Working Class*. Penguin Modern Classics. Penguin Books.

- Thwaites, J. 1984. La Grève au Québec : Une Analyse quantitative exploratoire portant sur la période 1896–1915. *Labour/Le Travailleur*, 14, 183–206. <https://doi.org/10.2307/25140486>
- Tilly, Charles. 1984. *Big Structures, Large Processes, Huge Comparisons*. Russell Sage Foundation.
- . 1993. *Coercion, Capital, and European States, AD 990–1992*. Basil Blackwell.
- . 2003. *The Politics of Collective Violence*. Cambridge University Press.
- . 2007. *Democracy*. Cambridge University Press.
- . 2015. *Contentious Politics*. Éditée par Sidney G. Tarrow. Deuxième édition. Oxford University Press.
- Torrance, Judy M. 1986. *Public Violence in Canada, 1867–1982*. Montreal: McGill-Queen's University press.
- Torrance, Judy. 1977. « The Response of Canadian Governments to Violence. » *Canadian Journal of Political Science*. 10 n°3: 473–496. <https://doi.org/10.1017/s0008423900041743>
- Tremblay, Robert. 2018. « La grève générale des charpentiers-menuisiers de Montréal, 1833–1834 : réévaluation d'un acte fondateur autour du concept de légitimité. » *Labour/Le travail*, 81: 9–52. <https://doi.org/10.1353/llt.2018.0001>
- Vennat Pierre. 2002. « Les Fusiliers Mont-Royal et la grève de Valleyfield de 1900 ». *Bulletin du RCHTQ*. 28 n°2, 2002: 47–52.
- . 2002. « L'intervention des militaires dans la grève du port de Montréal de 1903 », *Bulletin du RCHTQ*. 28 n°2:43–46.
- Viau, Roland. 2013. *Du pain ou du sang. Les travailleurs irlandais et le canal Beauharnois*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Weber, Max. 1922. *Wirtschaft und Gesellschaft Grundriss der verstehenden Soziologie*. consulté le 25 janvier 2022 <https://www.textlog.de/7321.html>.
- Whitaker, Reginald, Gregory S. Kealey, and Andrew Parnaby. 2012. *Secret Service : Political Policing in Canada : From the Fenians to Fortress America*. University of Toronto Press.
- Wood, Ellen M. 2002. *The Origin of Capitalism. A Longer View*. London: Verso.
- Wood, James A. 2010. *Militia Myths: Ideas of the Canadian Citizen Soldier, 1896–1921. Studies in Canadian Military History*. Vancouver: UBC Press.

**ANNEXE I**

*Dépenses militaires et formations des soldats et officiers ruraux et urbains, 1894–1909*



Source: Données issues de (Wood 2010, 277–278)

https://utppublishing.com/doi/pdf/10.3138/jcs-2024-0613 - Saturday, July 12, 2025 4:17:32 PM - Laurentian University IP Address:142.51.1.22